



Le 16 décembre 2020

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Laurent Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 9 décembre 2020, **le règlement 318-2020 règlement concernant l'organisation par la MRC du Haut-Saint-Laurent d'un service de transport collectif sur son territoire** a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 16 décembre 2020

Laurent Lampron
Directeur général et secrétaire-trésorier